

# Politique externe de protection des données personnelles

*Ce document est un extrait de la Politique externe de protection des données personnelles du Groupe MNCAP. Pour toutes questions relatives au traitement de vos données, vous pouvez nous contacter : [dpo@mncap.fr](mailto:dpo@mncap.fr)*

## **PREAMBULE**

Le Groupe MNCAP a pour ambition d'être exemplaire en termes de conformité à la réglementation actuelle. Les données que vous nous confiez sont au cœur d'un pacte de confiance que nous souhaitons chaque jour renforcer.

### **I. Cadre général de la politique externe de protection des données personnelles**

#### **A. Objectifs**

La présente politique de protection des données à caractère personnel témoigne de notre engagement et de notre attention particulière de vous assurer une protection optimale de vos données.

#### **B. Définitions**

Les termes ci-dessous définis ont la signification suivante :

- « Données à caractère personnel » ou « données personnelles » : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ;
- « Personnes concernées » : sont visées par cette dénomination les personnes physiques « identifiées ou identifiables » au sens du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), qui les définit comme une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- « Traitement » : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la

consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ;

- « Responsable du traitement » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ;
- « Sous-traitant » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement ;
- Délégué à la protection des données (DPD/DPO) : il s'agit de la personne en charge d'organiser la conformité à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel de l'entité. Sa désignation répond aux principaux objectifs suivants :
  - Informer et conseiller le responsable du traitement ou le sous-traitant ainsi que les collaborateurs qui procèdent au traitement sur les obligations qui leur incombent ;
  - Contrôler le respect des textes applicables et des règles internes, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux traitements, et les audits s'y rapportant.
  - Dispenser des conseils, sur demande, en ce qui concerne les analyses d'impact relatives à la protection des données et vérifier l'exécution de celles-ci.
  - Coopérer avec l'autorité de contrôle.
  - Faire office de point de contact pour l'autorité de contrôle sur les questions relatives au traitement et mener des consultations, le cas échéant, sur tout sujet.

Le Groupe MNCAP s'est doté d'un Délégué à la Protection des Données : [dpo@mncap.fr](mailto:dpo@mncap.fr) .

### **C. Cadre normatif**

Cette politique s'inscrit dans le contexte de révision des textes juridiques applicables, composés principalement :

- du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (« le Règlement général sur la protection des données », ou « RGPD », ou encore « le Règlement ») ;
- de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018.

Cette évolution réglementaire nous a conduit à actualiser nos normes internes pour garantir la conformité de l'entreprise aux obligations qui nous incombent tant en qualité de responsables du traitement que de sous-traitant.

## **II. La réglementation relative à la protection des données personnelles et la MNCAP**

## **A. La collecte des données**

Conformément à la réglementation, nous collectons vos données de manière loyale et licite pour des finalités spécifiques, déterminées, explicites et légitimes. Le principe de limitation des finalités implique que chaque traitement soit réalisé avec un objectif précis dont la formulation doit être claire et concise.

## **B. Les principes fondamentaux**

Nous sommes attentifs à ce que les données que nous collectons respectent les principes énoncés par la réglementation :

Principe de minimisation : Les données collectées sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire à l'objectif poursuivi.

Principe d'exactitude des données : Les données collectées sont exactes et tenues à jours.

Principe de limitation de la conservation : Les données collectées sont conservées sous une forme permettant l'identification des personnes pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des objectifs pour lesquelles elles sont traitées.

Principe d'intégrité et de confidentialité : Les données collectées sont traitées de façon à garantir une sécurité appropriée.

Conscient de l'importance d'assurer une protection optimale des données, nous veillons tout particulièrement au respect de la réglementation et aux recommandations de la CNIL quant à la collecte des données sensibles nécessaires à l'exercice de l'activité d'assurance.

## **C. Les finalités de la collecte de données**

Vos données sont collectées pour un objectif défini et particulier qui se fonde sur une base juridique c'est-à-dire l'exécution des contrats, le respect des obligations légales, au titre des intérêts légitimes du Groupe MNCAP ou d'un consentement spécifique.

### A titre d'exemple :

Pour répondre à des obligations légales :

- Le respect de la réglementation en matière de devoir de conseil.
- L'identification et la connaissance de la clientèle lorsque celle-ci est nécessaire.
- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que l'application des mesures nationales ou internationales de sanctions notamment le gel des avoirs.
- La réalisation de déclarations obligatoires auprès des autorités et administrations publiques.
- La réponse aux demandes de tiers autorisés, notamment en cas de réquisitions judiciaires légalement formées ou de demandes de communication.

Pour permettre l'exécution des prestations, des contrats et des mesures précontractuelles :

- La passation et la gestion administrative des contrats et services de phase précontractuelle, à la réalisation du contrat incluant les opérations liées aux paiements.
- L'étude des besoins spécifiques pour proposer des produits ou services adaptés.
- La réalisation d'opérations indispensables comme l'examen, l'acceptation, le contrôle et la surveillance du risque.
- La réalisation d'opérations nécessaires à la mise en œuvre des garanties et des prestations notamment dans le cadre de la gestion des sinistres.
- Communiquer avec les clients dans le cadre de la gestion de contrats et prestations. À cet égard nous sommes susceptibles d'adresser des appels, courriers, courriels, et/ou SMS.
- L'exercice des recours, la gestion des réclamations et des contentieux.
- L'élaboration des statistiques et études actuarielles.
- L'organisation des élections, y compris par voie électronique et des opérations prévues par les statuts dans le cadre de la vie institutionnelle.

Nous sommes susceptibles d'être amené à mettre en œuvre des décisions automatisées à partir de l'analyse des données collectées, par exemple pour personnaliser les offres. Il peut ainsi y avoir un impact, par exemple sur le calcul du tarif et l'appréciation du risque. Dans tous les cas, il est possible de demander l'intervention d'un conseiller pour examiner votre situation ou formuler une réclamation.

Pour la réalisation des intérêts légitimes du Groupe MNCAP :

- Élaborer des statistiques commerciales ou d'utilisation de nos services, sites et applications.
- Réaliser des enquêtes de satisfaction pour solliciter votre avis et améliorer ainsi la compréhension de vos besoins ou de vos insatisfactions.
- Vérifier le bon fonctionnement des outils informatiques, du site internet et en améliorer la sécurité, éviter les dysfonctionnements ou prévenir et réagir à des problèmes de sécurité ou d'autres activités potentiellement interdites ou illégales.
- Détecter des cas de fraude et enquêter.
- Comprendre la façon dont la clientèle utilise les services afin d'améliorer les produits et services et développer de nouvelles offres.

Pour certains traitements sur la base du consentement :

- Assurer la gestion d'un dossier d'indemnisation. Lorsque les circonstances l'exigent, si nous devons traiter des données relatives à votre santé, nous vous demandons votre consentement et vous en informons spécifiquement.

Cette liste est donnée à titre d'exemple et ne constitue donc pas un document exhaustif de la liste des traitements du Groupe MNCAP.

#### **D. La sécurité des données et le système de contrôle interne**

La sécurité et la confidentialité de vos données est au cœur de nos préoccupations. Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que les données soient traitées de façon à garantir leur protection.

Une politique d'habilitation a été mis en place et elle ne permet la visibilité des données qu'aux personnes dûment autorisées au regard de leurs fonctions et sensibilisées aux questions de protection des données personnelles.

Les données sensibles, notamment les données de santé, font l'objet de mesures de sécurité spécifiques.

En cas de transfert hors de l'Union Européenne, les données sont encadrées par des dispositions contractuelles spécifiques et conformes aux exigences des autorités de contrôles compétentes.

Conformément à l'article 46 de la Directive solvabilité 2, nous sommes dotés d'un système de contrôle interne. Ce système comprend au minimum des procédures administratives et comptables, un cadre de contrôle interne, des dispositions appropriées en matière d'information à tous les niveaux du Groupe et une fonction de vérification de la conformité.

## **E. L'accès aux données**

Le Groupe MNCAP s'est doté d'une politique de gestion des habilitations. Les données collectées ne sont destinées qu'aux personnes, entités ou organisations, qui par leurs missions ou fonctions, peuvent légitimement traiter ou avoir accès à vos données :

- Les collaborateurs du Groupe MNCAP dûment habilités dans la limite de leurs fonctions,
- Les collaborateurs de ses partenaires, sous-traitants, organismes professionnels, autorisés dans le cadre d'un accord conventionnel,
- Les tiers autorisés<sup>1</sup>.

## **F. Les droits des personnes**

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que l'exercice de vos droits soit facilité et dans les conditions et limites prévues par la réglementation :

- Le droit à l'information.
- Le droit d'accès.
- Le droit de rectification.
- Le droit à l'effacement (« droit à l'oubli »).
- Le droit à la limitation du traitement.
- Le droit à la portabilité.
- Le droit d'opposition.

Toute information ou demande d'exercice des droits s'effectue par voie électronique et/ou postale auprès du délégué à la protection des données :

dpo@mncap.fr  
ou  
MNCAP - DPO - 5 rue Dosne, 75116 PARIS

Conformément à la réglementation applicable, toute personne a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

---

<sup>1</sup> Un "tiers autorisé" est un organisme qui peut accéder à certaines données contenues dans des fichiers publics ou privés parce qu'une loi l'y autorise expressément. Ces "tiers autorisés" sont des autorités publiques ou des auxiliaires de justice.